

RELEVÉ DE DÉCISIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 OCTOBRE 2022

Commune de
>Thèreväl

Cours d'écoles : un projet d'aménagement et de végétalisation des espaces

Une étude a été confiée à Madame Heidi Goemaere afin de revoir les deux cours d'écoles de La Chapelle-Enjuger et Hébécrevon.

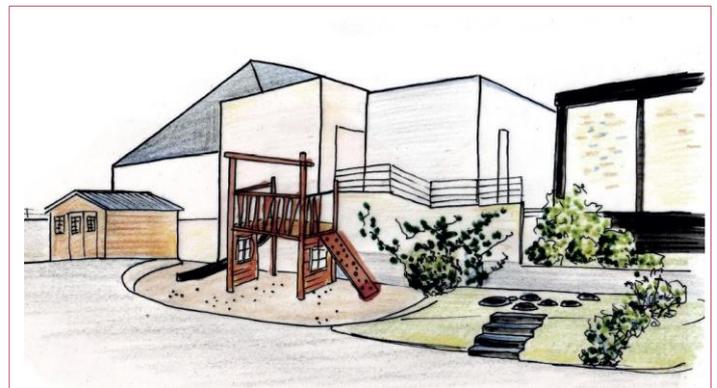
Les grandes lignes du projet peuvent se résumer ainsi :

- Végétalisation des cours d'écoles
- Aménagement de jeux pour enfants
- « Bacs à sable » pour les plus petits
- Plantations à créer
- Préau à l'école maternelle de La Chapelle-Enjuger
- Préau au pignon de la cantine d'Hébécrevon

Ces nouveaux aménagements viendront compléter les travaux de sécurisation envisagés, au niveau du parking de l'école de La Chapelle-Enjuger et de la rue de l'église à Hébécrevon, face à la nouvelle entrée de l'école.

Le conseil municipal propose de solliciter l'avis des enseignants, des parents, des élèves et des agents municipaux.

A cet effet, une note sera transmise à chaque famille et chacun pourra exprimer son point de vue sur ce projet, celui-ci pouvant être mis en œuvre en 2023.



Un projet conçu par:

Heidi Goemaere



Cours d'écoles
naturelles

*Projets d'aménagement de la cour
d'école d'Hébécrevon, et valorisation
du jardin potager à l'école de La
Chapelle-Enjuger, ©Heidi Goemaere*

Financé par le conseil de la C.M. de Thèreväl, le Département de l'Éducation, et avec l'appui de la Région de la Capitale-Nationale.

Local commercial à La Chapelle-Enjuger : ancienne boulangerie, les conclusions de l'enquête de faisabilité

Régine Hervieu, conseillère municipale en charge du commerce et de l'artisanat, présente aux conseillers municipaux un rappel de l'historique de la boulangerie de La Chapelle-Enjuger, puis les conclusions d'une étude de faisabilité réalisée par l'Établissement Public foncier de Normandie (EPFN).

- 2017 : étude de marché réalisée par la Chambre de Commerce et de l'Industrie
- Fermeture de la boulangerie fin janvier 2018
- Achat des locaux par la commune via l'EPFN (134 000€ + frais de notaires)
- Mise en place d'un dépôt de pain avec recrutement d'un agent pendant un an (14 000€)
- Mobilisation des habitants de La Chapelle-Enjuger « SOS village sans boulanger »
- Achat par la commune de divers équipements (pose et fourniture four, etc) : 32 000€ HT
- Accueil d'un boulanger le 22 novembre 2019. Ouverture du commerce le 20 janvier 2020
- Liquidation judiciaire prononcée le 19 avril 2022
- Étude gratuite de faisabilité de l'EPFN avec enquête auprès de la population



Les conclusions de l'enquête

- Forte mobilisation des habitants, avec 88 réponses
- Plébiscite pour le maintien d'une boulangerie (95% des réponses)
- Souhaits d'une activité complémentaire en épicerie (61% des réponses)
- Forte attente en matière de qualité de produits, de convivialité, et d'élargissement des horaires d'ouverture

L'EPFN et la chambre des Métiers et de l'Artisanat insistent sur la forte concurrence existante à moins de 5km de La Chapelle-Enjuger (Saint-Gilles, Marigny et Hébécrevon), et notamment l'arrivée prochaine d'une nouvelle boulangerie sur Agneaux.

L'étude précise que les seules activités de boulangerie et d'épicerie ne peuvent à elles seules rendre viable l'activité commerciale.

Le cabinet d'architecte mandaté par l'EPFN évoque la situation des locaux, en insistant sur la nécessité de prévoir des travaux conséquents pour les rendre attractifs, avec notamment une séparation totale entre le logement et le local commercial.

Trois hypothèses sont proposées :

1. A minima, une réhabilitation comprise entre 60 et 71 000€ HT
2. Le développement d'une vitrine supplémentaire, rue du Prêche, avec un coût estimé entre 185 et 225 000€ HT
3. Réhabilitation ambitieuse avec logement séparé, déplacement de l'escalier, déplacement de l'entrée, etc, pour un coût compris entre 275 et 330 000€ HT

Non compris : réhabilitation du logement



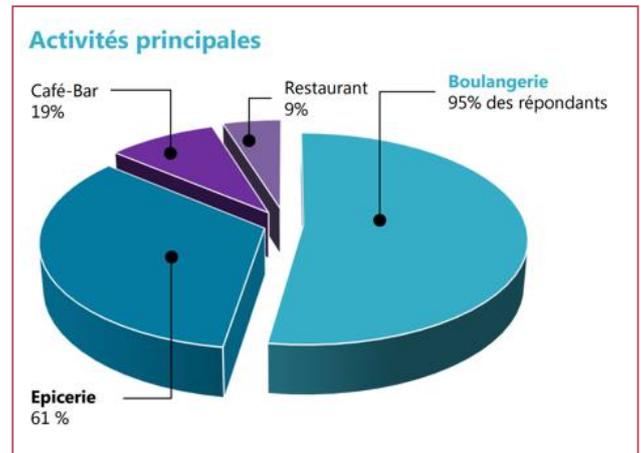
Mobilisation des habitants « SOS village sans boulanger », septembre 2019

Monsieur le Maire remercie Régine Hervieu pour son implication, salue la qualité de l'étude réalisée et la forte participation des habitants de La Chapelle-Enjuger lors de l'enquête.

Il est ensuite proposé un débat en sollicitant l'avis et les idées de chaque conseiller municipal.

Lors de ce débat très intense, les observations suivantes ont été exprimées :

Penser autrement l'activité commerciale | Logements | Café | Nécessité d'être ambitieux | Déceptions | Faisabilité et investissements à envisager | Produits locaux | Restauration | Recettes/charges pour quels revenus ? | Distributeur ?



Étude de préféabilité urbaine, technique et économique pour le maintien d'un commerce multiservices à Thèreal, ©EPFN

Monsieur le Maire propose de contacter les services de l'EPFN au sujet du local, s'engage à informer les habitants des conclusions de l'étude effectuée et propose de se donner deux à trois mois de réflexions pour qu'une décision soit prise.

Il souhaite que des solutions soient proposées aux habitants, en particulier en matière d'achat de pain, attente principale formulée (95 % des réponses à l'enquête).

Prochaine réunion du conseil : 8 novembre 2022

